



ÉTABLISSEMENT

Ville de Nîmes (30)
Colisée 2
1 rue du Colisée, 1er étage
30947 Nîmes Cedex 9

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Nîmes (30)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21300189400012

Code postal / Ville : 30947 Nîmes Cedex 9

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25T026FA

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique - Tél : +33 434035700 - Mail : commande-publique@ville-nimes.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R2143-3 du Code de la Commande Publique :

DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant

Ou, en cas de candidature classique

Lettre de candidature (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) :

Remplir le formulaire DC1 (accessible sur : [Formulaires de la commande publique | economie.gouv.fr](#)) ou utiliser un format libre ;

Pour les sous-traitants, l'annexe 1 de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4)

Déclaration sur l'honneur (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) :

Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (déclarations correspondantes dans le formulaire DC1 accessible sur : [Formulaires de la commande publique | economie.gouv.fr](#)) ;

Pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4)

Capacité économique et financière : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité économique sont les suivants :

- DUME (déclaration préremplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant ;

- OU, en cas de candidature classique, déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (déclaration correspondante dans le formulaire DC2 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou déclaration sur format libre).

Concernant l'indication du chiffre d'affaire : Dans le cas où l'opérateur serait une entreprise nouvellement créée et se trouverait donc dans l'impossibilité objective de produire des chiffres d'affaires pour les 3 dernières années comme demandé, le candidat devra apporter la preuve de sa capacité financière par tous moyens en produisant à l'appui de son dossier de candidature tous éléments de nature à justifier, au-delà de son simple capital social, de sa capacité financière à assurer les prestations.

Capacités techniques et professionnelles : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité technique et professionnelle sont les suivants :

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois

dernières années ;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;
- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 10 octobre 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont définis dans le règlement de la consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE PROXIMITE DE VOIRIE

Classification CPV : 45233141

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux compris dans le périmètre du présent accord-cadre pourront notamment avoir pour objet :

- Installation de chantier ;
- Balisage, mise en place de panneaux d'information, signalisation de chantier ;
- Démolition, terrassement, déblais, remblais ;
- Confection de regards et ouvrages hydrauliques ponctuels ;
- Fourniture et pose de bordures et maçonneries diverses ;
- Mise en place de mobiliers urbains ;
- Petits aménagements de voirie (ilots, ralentisseurs,) ;
- Mise en oeuvre de revêtements divers.

Dans le cadre de cette consultation, la ville de Nîmes agit en tant que pouvoir adjudicateur.

Les prestations ne sont pas réparties en lots séparés pour le(s) motif(s) suivant(s) : les travaux objet du présent accord-cadre ne permettent pas l'identification de prestations distinctes.

L'ensemble des prestations sera rémunéré par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées.

Pas de tranches

Pas de phases

Le présent marché est conclu pour une période initiale dont la durée commence à sa date de notification et s'achève à l'issue de 12 mois.

Ce contrat est reconductible selon les modalités suivantes :

Il est reconductible au terme de la première période de 12 mois, pour une nouvelle année, et ceci 3 fois.

La durée maximale de l'accord-cadre, y compris reconduction(s), ne pourra excéder 48 mois à compter de sa date de conclusion.

Dans le cadre de cet accord-cadre mono attributaire : pas de montant minimum et montant maximum annuel fixé à 805 000 euros HT.

Lieu principal d'exécution : Territoire de la commune de Nîmes

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée hors TVA : 3220000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Pas d'échantillons.

Pas de variantes.

En cas de groupement conjoint titulaire du marché, l'acheteur public impose pour l'exécution que le mandataire soit solidaire conformément aux dispositions de l'article R. 2124-24, alinéa II du Code de la Commande Publique.

Pas de reprise du personnel.

AIPR : L'exécution des prestations, conformément aux dispositions de l'article R. 554-31 du code de l'environnement, est soumise à obligation de détention pour le personnel intervenant à proximité des réseaux de l'attestation d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).

DT ET DICT : Le présent marché est soumis aux dispositions des articles R. 554-1 et suivants et R. 554-19 et suivants du code de l'environnement, portant sur l'exécution des travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution. Ces textes prévoient notamment l'envoi des déclarations de travaux (DT) et des déclarations d'intention de commencement des travaux (DICT).

TRAVAUX - CSPS : L'opération de travaux dans laquelle s'inscrit cette consultation pourra être soumise à CSPS.

TRAVAUX - CT : Au sens de l'article R. 125-17 du code de la construction et de l'habitat, l'opération de travaux dans laquelle s'inscrit cette consultation n'est pas soumise à un contrôle technique obligatoire.

Dans le cadre du présent accord-cadre, le titulaire sera potentiellement amené à réaliser des interventions en sous-section 4.

Dans le cadre du présent accord-cadre, le titulaire devra être habilité à la conduite des engins de chantiers. Pour cela il devra être en mesure de présenter le CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité.

Le dossier de consultation des entreprises est gratuit, il est disponible sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : l'acheteur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis selon les dispositions indiquées dans le règlement de la consultation.

Assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27.

Date d'envoi du présent avis

11 septembre 2025